

Nouvelle formation UV: première formation pour la mise à disposition au public d'appareils de bronzage

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ECOLE SOIN DE SOI
Christine DUBOURG
05.56.67.89.28
ferd@ferd33.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

sans conditions

Prérequis pédagogiques :

Esthéticienne et ou personne en reconversion professionnelle

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Savoir mettre à disposition au public des appareils de bronzage.

Contenu et modalités d'organisation

Programme de l'action de formation : Jour 1 : Appareils de bronzage : fonctionnement et entretien - Les catégories d'appareils émetteurs de rayonnements ultraviolets -Entretien et maintenance des appareils (1h30) - Hygiène des locaux et des appareils de bronzage, dont vérifications des états de surface des matériaux des appareils et protocoles de désinfection. (1h30) Nature physique des rayonnements ultraviolets : UVA, UVB, UVC (1 heure) - Les ultraviolets naturels et les ultraviolets artificiels : Le rayonnement solaire et le contexte géographique, les sources artificielles et leurs différentes caractéristiques + 20 minutes d'exercices (1h30) - Caractéristiques de la peau et facteurs de variation (ethnie, sexe, âge, région du corps, facteurs environnementaux): Epaisseur, couleur de la peau et pigments ; phototypes, aspect de la surface cutanée, variabilité selon la région du corps (1h30) Jour 2 : Appareil de bronzage : fonctionnement et entretien (1 heure) Dispositions législatives et réglementaires encadrant la mise à disposition d'appareils de bronzage : - Législation française : interdiction aux mineurs, interdictions de pratiques commerciales (1 heure) - Réglementation française : les obligations en matière de formation, les obligations en matière d'information des professionnels et des consommateurs, les obligations en matière de contrôle des appareils (1 heure) L'épiderme, interface entre l'organisme et l'environnement : - Protection vis-à-vis du milieu environnant - Rayonnements et photo-protection naturelle ; incidence des UV sur la peau - Barrière aux molécules étrangères (d'origine chimique) - Barrière aux micro organismes - Fonction de synthèse de la vitamine D + 30 minutes d'exercices (2h30) - Types de peau ; états de la peau : peaux normales, peaux grasses, peaux sèches, peaux sensibles - Les règles générales en matière de photo-protection - Les réactions de la peau aux rayonnements ultraviolets : l'érythème solaire ou coups de soleil, le bronzage (1h30) Jour 3 : - Le vieillissement cutané : Incidence des facteurs physiologiques (hormones) et environnementaux sur la peau, caractéristiques de la peau sénescence : caractéristiques visibles (1 heure) - Les risques liés à

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00217489	du 15/02/2021 au 18/02/2021	Artigues-près-Bordeaux (33)	ECOLE SOIN DE SOI		Non éligible	FPC
00248599	du 25/10/2021 au 27/10/2021	Artigues-près-Bordeaux (33)	ECOLE SOIN DE SOI		Non éligible	FPC
00262441	du 14/02/2022 au 16/02/2022	Artigues-près-Bordeaux (33)	ECOLE SOIN DE SOI		Non éligible	FPC
00264574	du 25/04/2022 au 27/04/2022	Artigues-près-Bordeaux (33)	ECOLE SOIN DE SOI		Non éligible	FPC
00313394	du 24/10/2022 au 26/10/2022	Artigues-près-Bordeaux (33)	ECOLE SOIN DE SOI		Non éligible	FPC